

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:

1. 1. 1. Nom de la préparation: AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

1. 1. 2. UFI: 1AU0-Y98R-W00Q-JFFW

1. 1. 3. Formule: Surfactant non ionique

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: solution aqueuse de tensioactifs non ioniques

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:	<b>Distributeur</b>	<b>Fabricant</b>
	ADEO Services 135 Rue Sadi Carnot - CS 00001 F-59790 RONCHIN FRANCE	SEMIN 1A, rue de la Gare F-57920 KEDANGE-SUR-CANNER, FRANCE T + 33 (0) 3 82 83 53 57 - F + 33 (0) 3 82 83 93 33 <a href="mailto:mail@semin.com">mail@semin.com</a> - <a href="http://www.semin.com">www.semin.com</a>

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59  
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245  
Angers : 02 41 48 21 21 Bordeaux : 05 56 96 40 80  
Lille : 03 20 44 44 44 Lyon : 04 72 11 69 11  
Marseille : 04 91 75 25 25 Nancy : 03 83 85 26 26  
Paris : 01 40 05 48 48 Rennes : 02 99 59 22 22  
Strasbourg : 03 88 37 37 37 Toulouse : 05 61 77 74 47

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

2. 2. Éléments d'étiquetage:

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.

2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Contient:  
agents de surface non ioniques  
COV: 0%

2. 4. Dangers principaux: aucun

2. 5. Autres dangers: aucun

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants tensioactifs non ioniques

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

### 4. PREMIERS SECOURS

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 4. 1. Description des mesures de premiers secours:

#### 4. 1. 1. Conseils généraux:

Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

#### 4. 1. 2. Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

#### 4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

#### 4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

#### 4. 1. 5. Ingestion:

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

/

#### 4. 2. 1. Inhalation:

L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.

#### 4. 2. 2. Contact avec la peau:

irritation légère de la peau

#### 4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

#### 4. 2. 4. Ingestion:

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. D'abord rincer avec beaucoup d'eau et si nécessaire se rendre chez un médecin.

### 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5. 1. Moyens d'extinction:

Le produit lui-même ne brûle pas.

### 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

### 5. 3. Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

### 5. 4. Méthode(s) spéciale(s):

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

### 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

6. 4. Référence à d'autres rubriques: /

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: /

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir hors de portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Rien

7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 50°C Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Pas de produits incompatibles.

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): /

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Aucune.

8. 1. 2. Index biologique: Données non disponibles.

8. 1. 3. Procédure(s) de surveillance recommandée(s): sans

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.

8. 2. 3. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

8. 2. 4. Protection des voies respiratoires: appareil respiratoire seulement en cas de formation de vapeur ou de brouillard Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.

8. 2. 5. Protection des mains: Porter des gants appropriés; gants en caoutchouc nitrile; gants en latex Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: Crème hydratante

8. 2. 6. Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- |   |  |
|---|--|
| 8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: | /  |
| 8. 4. Mesure(s) d'hygiène:  | Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.<br>Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. |

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- |   |  |
|---|--|
| 9. 1. 1. Etat physique:   | liquide  |
| 9. 1. 2. Couleur:   | incolore                                       |
| 9. 1. 3. Odeur:   | caractéristique                                |
| 9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:                                      | 0°C  |
| 9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 100°C  |
| 9. 1. 6. Inflammabilité:  | non-inflammable                                |
| 9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:                                | Non applicable.                                |
| 9. 1. 8. Point d'éclair:  | pas de point d'éclair°C                        |
| 9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:   | Non applicable                                 |
| 9. 1. 10. Température de décomposition:   | 200°C  |
| 9. 1. 11. PH:   | 7  |
| 9. 1. 12. Solubilité:   | Soluble dans l'eau                             |
| 9. 1. 13. Hydrosolubilité:  | complètement miscible                          |
| 9. 1. 14. Liposolubilité:   | Non  |
| 9. 1. 15. Solubilité aux solvants:  | soluble dans certains solvants spécifiques     |
| 9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):                          | Données non disponibles.                       |
| 9. 1. 17. Pression de vapeur:   | Données non disponibles.                       |
| 9. 1. 18. Densité de vapeur relative:   | Données non disponibles.                       |
| 9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:   | 1.05   |
| 9. 1. 20. Caractéristiques des particules:  | Ne contient pas de matériaux "nano particules" |
| 9. 1. 21. Viscosité cinématique:  | 100 mPa.s                                      |
| 9. 1. 22. Masse volumique apparente:  | 1.05 g/cm <sup>3</sup>                         |
| 9. 1. 23. Conductivité électrique:  | Données non disponibles.                       |
| 9. 1. 24. Réserve alcaline/acide:   | Non applicable.                                |
| 9. 1. 25. Propriété(s) comburante(s):   | Non  |
| 9. 1. 26. Vitesse d'évaporation:  | Non déterminé.                                 |
| 9. 2. Autres informations:  | /  |
| 9. 3. Autres données:   | /  |
| 9. 4. Information(s) supplémentaire(s):   | /  |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 4. Conditions à éviter:	PAS de contact avec les surfaces chaudes.
10. 5. Matières incompatibles:	Pas de réaction chimique dangereuse en conditions normales d'utilisation Pas de précautions particulières.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	
11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
11. 1. 2. Inhalation:	produits peu irritants
11. 1. 3. Contact avec la peau:	un produit peu irritant
11. 1. 4. Contact avec les yeux:	un produit peu irritant
11. 1. 5. Ingestion:	un produit peu irritant DL50: > 5 000 mg/kg (rat)
11. 1. 6. Sensibilisation:	N'a pas d'effet sensibilisant.
11. 1. 7. Toxicité chronique:	Non mutagène (test AMES).
11. 1. 8. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	/
11. 2. Informations sur les autres dangers:	Données non disponibles.
11. 2. 1. Effet(s) spécifique(s):	/

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non LogPow 4.43 à 6.05 (valable for SURFACTANT)
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Cette préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Ce produit ne contient pas de composant classé "Perturbateur Endocrinien "

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 7. Autres effets néfastes:	aucun
12. 7. 1. Toxicité aquatique:	Valable pour la substance :: tensioactifs non ioniques CL50/96h/truite = > 1-10 mg/l(Oncorhynchus mykiss) CL50/48h/daphnie = 1 - 10 mg/l(Daphnia magna) CL50/72h algues > 1 - 10 mg/l(Skeletonema costatum)
12. 7. 2. Toxicité bactériologique:	Non déterminé.
12. 7. 3. Toxicité pour les oiseaux:	non déterminé
12. 8. Potentiel de formation d'ozone photochimique:	Non
12. 9. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12. 10. Information(s) supplémentaire(s):	/

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. (concentré)
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. Le produit non utilisé ne doit pas être mis dans les déchets ménagers.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
13. 4. Information(s) supplémentaire(s):	/

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non applicable.
14. 5. 1. Avis ou remarques importantes:	agents de surface non ioniques
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Eviter la contamination des eaux souterraines.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non applicable.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non applicable.
14. 10. Autre(s) information(s):	/

### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Cette préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus
--	--

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de sécurité chimique n'a pas été faite sur ce produit.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
16. 2. Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.  
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.  
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 3. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 4. Recommandation(s): L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Références et / ou bibliographie: Acronymes et abréviations  
ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA : International Air Transport Association.  
CAS : Chemical Abstracts Service  
DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet  
N°CE : European Chemical number : EINECS, ELINCS or NLP  
PBT : Persistant, Biocumulable & Toxique  
PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement. vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulable / Très Persistant et Très Biocumulable.  
VME : Valeur Moyenne d'Exposition (sur 8 h.)  
VLE : Valeur Limite d'Exposition (15 min.)  
DL50 : Dose Létale 50, Dose d'une substance qui cause 50% de mortalité dans la population exposée à cette substance pendant une période donnée.  
CL50 : Concentration Létale 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne la mortalité de 50% des espèces testées pendant une période de temps donnée.  
CE50 : Concentration Effective 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne un effet recherché de 50% sur les espèces testées pendant une période de temps donnée  
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
CPSE = concentration prédite sans effet  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
16. 6. Conseils relatifs à la formation: Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit
16. 7. Information(s) supplémentaire(s): /
16. 8. 1. Date de la première édition: 21/02/2007
16. 8. 2. Date de la révision précédente: 07/10/2022

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## AXTON DECOLLEUR PAPIER PEINT

Version:17

Date de révision: 11/07/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 8. 3. Date de révision:	11/07/2023
16. 8. 4. Version:	17
16. 8. 5. Révision chapitre(s) n°:	révision
16. 9. Réalisé par:	sds+ software